

« L'argent a aussi ses camps de concentration »

Cette parole du cardinal Saliège, archevêque de Toulouse, vient spontanément à l'esprit quand on visite les installations de la *Quebec Asbestos Corporation* et le village d'East Broughton

L'enquête de M. Burton LeDoux sur les conditions de travail dans la mine et l'usine de la *Quebec Asbestos Corporation* et sur les conditions de vie dans le village d'East Broughton est un document social et humain de première valeur. Nous en avons sollicité et autorisé la publication, parce que nous la savons véridique et d'intérêt public.

Cette enquête a duré presque un an. Elle a demandé l'étude de monceaux de documents, plusieurs séjours sur les lieux, des journées d'interrogatoires et de contre-interrogatoire de dizaines de personnes. Le texte que nous avons publié mercredi a été scruté presque mot par mot par des médecins, des avocats et des journalistes » Il ne contient pas le moindre avancé de quelque importance que l'auteur ne soit en mesure de prouver par des documents, des témoignages, des affidavits. Ce document est donc rigoureusement exact; l'horreur qui s'en dégage provient des faits, non des mots.

L'hygiène industrielle est une question d'intérêt public. D'abord parce que la Société a le devoir de protéger ses membres contre les abus des puissants; ensuite parce que les ouvriers, dont la santé est ruinée par des conditions de travail mauvaises, tombent généralement à la charge de la Société. C'est d'ailleurs ce qui s'est produit à Saint-Rémi d'Amherst et à East Broughton : les familles d'ouvriers malades ou décédés ont été placées sur la liste de secours des « Mères nécessiteuses ».

* * * * *

J'ai moi-même visité East Broughton. J'ai visité l'usine étage par étage : j'ai vu les empocheurs et les « pileurs » s'essouffler dans un nuage de poussière qu'on aurait pu couper au couteau. La description qu'en fait M. LeDoux reste en deça de la vérité. Pas un homme qui aime bien son chien ne le laisserait dans un tel lieu même pour quelques heures seulement. Forcer des hommes à travailler dans de telles conditions durant des jours, des mois, des années, c'est criminel.

J'ai visité le village d'East Broughton. J'ai vu le nuage de poussière qui s'abat sans répit sur les maisons, dans les rues, dans les jardins, qui pénètre dans les chambres, les cuisines, les garde-manger, les armoires, qui salit tout, gâte tout.

J'ai visité les ouvriers malades « du coton ». Je n'ai vu nulle part la moindre trace de déchéance morale, mais j'ai noté partout une gêne évidente qui essaye de faire bonne figure, qui a la force de sourire.

Et en touchant du doigt toutes ces misères imméritées, je n'ai pu m'empêcher d'évoquer la parole du cardinal Saliège à son clergé :

Il n'y a pas que le nazisme, il n'y a pas que le communisme qui aient des camps de concentration. L'argent a aussi ses camps de concentration, que sont les taudis qui menacent la vie humaine et la propagation de la vie.

* * * * *

Deux pays seulement fournissent presque tout l'amiante qui se consomme dans le monde : l'Afrique du Sud et le Canada.

En Afrique du Sud, ce sont les Noirs des hauts plateaux du Basutoland qui fournissent la main-d'œuvre des mines et des usines. On rapporte que la mortalité par amiantose avec ou sans complications y est effarante. Personne ne s'en inquiète, parce que la source de main-d'œuvre est inépuisable et parce que les Sud-Africains n'ont pas la réputation d'être tendres pour leurs Noirs.

An Canada, ce sont les Canadiens français qui fournissent le bétail humain nécessaire à l'extraction de la fibre d'amiante. Le taux effarant de 391.7 de mortalité par tuberculose à Thetford comparativement à une moyenne de 70 pour la province semble bien établir que les conditions de travail ne sont guère meilleures dans la région québécoise de l'amiante qu'en Afrique du Sud, et que les Canadiens français sont les nègres de nos mines d'amiante.

* * * * *

La *Quebec Asbestos Corporation* est une filiale d'une compagnie américaine, la *Philip Carey Mfg Co.* Il ne faudrait pas en déduire que cette compagnie est le reflet du gouvernement et du peuple américains.

Certains capitalistes américains qui vont établir des industries à l'étranger se conduisent parfois comme des salauds. C'est le cas à East Broughton. Mais nous savons que la conscience du peuple américain réprovoque de telles pratiques. Nous savons aussi que le gouvernement de Washington tient à ce que ses citoyens se conduisent proprement à l'étranger.

* * * * *

East Broughton, comme Saint-Rémi d'Amherst, pose un cas à la conscience chrétienne. Vingt siècles de christianisme n'ont pas encore réussi à déraciner du cœur humain la faim maudite de l'argent qui est à l'origine de l'exploitation de l'homme par l'homme.

East Broughton, comme Saint-Rémi d'Amherst, pose aussi un cas à l'opinion publique. Il s'agit de savoir si les honnêtes gens, qui forment l'immense majorité

de la population, toléreront plus longtemps que des injustices sociales comme celles-là soient perpétrées impunément.

Nous ne nous faisons pas d'illusions sur notre puissance. Si nous sommes seuls à leur côté, les ouvriers d'East Broughton sont perdus. Après un moment de scandale, le silence se fera et la compagnie aura alors beau jeu d'exercer sur ses ouvriers, surtout sur ceux qu'elle soupçonnera d'avoir renseigné M. LeDoux, les pires représailles.

C'est pourquoi nous demandons instamment à tous ceux qui sont indignés de manifester publiquement leurs sentiments. Nous faisons appel à la presse de langue française et de langue anglaise; que les journaux et les revues envoient des enquêteurs à East Broughton et qu'ils se rendent compte par eux-mêmes de ce qui s'y passe.

Nous faisons appel aux ouvriers d'East Broughton, de Thetford, de Black Lake, d'Asbestos et des autres centres où l'amiantose sévit à l'état d'épidémie, de nous faire connaître leur expérience.

Nous faisons appel à la profession médicale, dont plusieurs membres sont impliqués dans cette affaire. Le Collège des Médecins a le devoir de faire enquête pour savoir si certains de ses membres, par ignorance ou par peur, n'ont pas failli à leur devoir professionnel soit dans la pratique privée, soit dans leurs fonctions officielles.

Le gouvernement de la province de Québec a un devoir très simple à remplir : fermer l'usine de la *Quebec Asbestos Corporation* avec plein salaire pour les ouvriers et n'en autoriser l'ouverture que lorsque la compagnie aura pris des mesures pour protéger la santé de ses ouvriers.

* * * * *

La population d'East Broughton a fait preuve, dans les malheurs qui l'accablent, d'une patience et d'un courage peu communs. Les malades, les veuves et les orphelins que nous avons visités ont exprimé des sentiments chrétiens extraordinairement touchants. Nous voulons leur rendre ici un témoignage entier et leur dire que nous n'aurons de cesse que le jour où ils auront obtenu justice.

Source : Gérard FILION, « L'argent a aussi ses camps de concentration », *Le Devoir*, 15 janvier 1949, p. 1.